



Le Magnan Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

N°670 du Mercredi 23 novembre 2022 - 16^{ème} année - Prix: 250 FCFA



AGRICULTURE / COTON :

Les cotonculteurs face aux difficultés causées par les ravageurs

#3



L'Etat veut rendre le secteur flamboyant

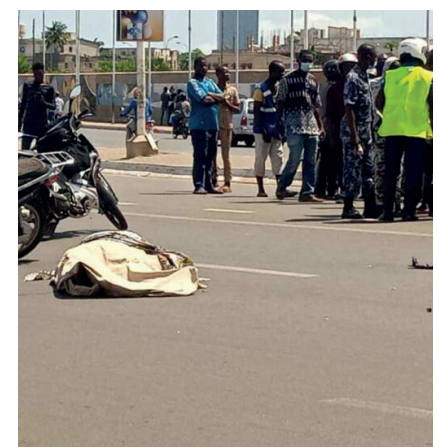
CIRCULATION

TRAGIQUE ACCIDENT
À DÉKON :

Un (01) mort et des blessés

#6

La police fait le point



MODE

FESTIVAL INTERNATIONAL
DE LA MODE AU TOGO



**Désormais,
dites
Togocom
Fimo 228**

#8

**Le Forfait Internet
conçu pour toi!**

Plus de mégas pour rester
connecté tout le temps.

togocom.ig   
Avancez. Pour vous. Pour tous.



Composez
609



Sélectionnez
1. Ça C'est Moi!



Sélectionnez
Internet



Choisissez le forfait
fait pour vous



LE CARNET

L'approche contractuelle conjugue efficacité et succès

Le Togo ces dernières années, est plus que décidé à renforcer son système de santé afin d'offrir des soins de qualité à sa population. Les efforts ont été payants, le pays peut s'honorer d'avoir réussi à éliminer quatre maladies tropicales négligées notamment la dracunculose, la filariose lymphatique, la trypanosomiase humaine et trachome. Le pays veut aller plus loin en s'engageant dans un processus devant assurer l'accès universel de tous à des soins de qualité. Le pays a opté pour l'approche contractuelle, une démarche innovante pour rendre la gestion des centres de santé plus performante.

En termes de bilan, cinq ans après sa mise en œuvre en 2017, la contractualisation a apporté de nombreux changements dans la gestion des structures de santé qui en ont fait l'expérience. Ces changements vont de l'accueil des patients en passant par les prestations de soins, la disponibilité des médicaments, jusqu'aux nouvelles infrastructures.

La contractualisation induit des changements positifs

Du coup, l'approche contractuelle a favorisé l'amélioration du plateau technique, la gestion efficace des ressources et impacté considérablement le taux de fréquentations qui connaît une nette augmentation. Autres changements significatifs notés, le renforcement de la confiance et la collaboration entre le personnel médical et les communautés à la base. Pour la phase pilote de la démarche contractuelle, plusieurs centres hospitaliers ont été choisis dont le Centre hospitalier préfectoral (CHP) de Blitta. La réforme a imposé des services de qualité dans ses offres, une gestion rationnelle et efficace, conférant aujourd'hui au CHP de Blitta un statut de centre de santé stratégique dans la région centrale.

Des offres de services nettement améliorées

Grâce à la nouvelle méthode, le centre a mis en place depuis 2018 un service de chirurgie qui répond aux besoins des patients. Au niveau des offres, les services du laboratoire, de l'ophtalmologie et de la radiographie se sont nettement améliorés par l'achat de nouveaux appareils. Le mécanisme contractuel est expérimenté dans d'autres centres de santé notamment au CHU-Sylvanus Olympio de Lomé, CHU-Kara, aux CHR d'Atakpamé, Sokodé, Dapaong, Notsé et au CMS de Siou. Il s'est étendu cette année à d'autres formations sanitaires publiques pour des soins de qualité au plus grand nombre à moindre coût. Sont concernés le CHU campus de Lomé, l'hôpital de Bè (Lomé) et les CHP d'Aného, de Kpalimé et Sotouboua.

AGRICULTURE :

De gros efforts de subvention des intrants agricoles

L'agriculture représente 40 % du PIB et fournit 20% des exportations au Togo. Vu l'importance de ce secteur, l'on comprend aisément les raisons qui motivent le grand intérêt que le gouvernement accorde à ce secteur en voie de structuration avec des potentiels énormes à exploiter dans le domaine de la transformation des produits agricoles.

Depuis des années, des efforts louables sont enregistrés pour permettre à l'agriculture togolaise de faire face à des défis liés à la faiblesse de la production, de la productivité et à l'insuffisance des revenus dans les zones rurales. La disponibilité en terre cultivable et en ressource humaine demeure un atout

non négligeable de ce secteur qui occupe près de 65 % de la population active dans le pays

A chaque campagne agricole, les autorités s'efforcent de prendre des mesures en faveur du monde rural dans le but d'améliorer la production de denrées alimentaires et de culture de rente. Ce fut le cas pour la campagne

2021-2022.

Dans le viseur l'amélioration de la production

La campagne 2022-2023 n'a pas déroge à la règle. Ainsi, il a été décidé en septembre dernier, une augmentation de la subvention pour les engrais de qualité qui passe de 6 milliards de Fcfa à 7,5 milliards, soit une hausse de 1,5 milliards.

Cette augmentation visait trois objectifs : il s'agit de stabiliser les prix de ces intrants agricoles au profit des producteurs à l'heure où la tendance est à la flambée des prix à cause du conflit en Ukraine. Deuxièmement, la subvention permettra d'accroître la productivité. Enfin elle impactera positivement les conditions de vie des paysans qui verront ainsi leur pouvoir

d'achat soutenu face à la cherté de la vie et aux aléas climatiques. Ces dernières années les initiatives en faveur de l'agriculture se multiplient pour rendre le secteur plus performant. La promotion de la mécanisation agricole, les aménagements des terres, le développement des filières animales, la création de nouvelles ZAAP, le financement des activités des agriculteurs, la maîtrise de l'eau, la formation des producteurs sont autant d'initiatives qui témoignent de la ferme volonté du gouvernement de moderniser l'agriculture togolaise qui se présente tout compte fait comme un secteur gros pourvoyeur d'emplois.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Des projets qui font naître des chefs d'entreprises agricoles dans la préfecture de Blitta

Les politiques agricoles qui se sont succédées au Togo ont préconisé la concentration des efforts sur l'objectif de sécurité alimentaire intégrant un accompagnement des productions vivrières assorti d'un soutien plus structuré aux cultures de rente dans le but d'accroître et de stabiliser les revenus des agriculteurs. Ainsi on peut noter que de nombreuses actions de promotion du développement de la production ont vu le jour ça et là favorisant la naissance d'entreprises agricoles tenues par des femmes et des jeunes par exemple.

Dans plusieurs localités du Togo des jeunes porteurs de projets innovants sont devenus des chefs d'entreprises grâce au Projet d'appui au secteur agricole (PASA) et au Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ). Ces deux mécanismes d'appui financier sont mis en place par les autorités pour la promotion de l'entrepreneuriat agricole qui se révèle de plus en plus comme un moteur de prospérité et de croissance économique au

Togo.

Le PASA renforce les capacités de production des jeunes et de femmes de Blitta

A l'instar de plusieurs localités, Blitta dans la région centrale par exemple a vu les capacités productives des jeunes et femmes réhabilités et renforcés grâce au PASA dans les filières sélectionnées. Ce qui a favorisé un environnement institutionnel propice au développement du secteur

agricole.

Le soutien du PASA a visé le développement des cultures vivrières stratégiques telles que le maïs, le riz, le manioc et l'igname tout comme leur transformation et conservation.

Par ce biais un nombre de jeunes agriculteurs de la préfecture se sont spécialisés dans la transformation des produits agricoles non conservables, des tubercules en farine et des fruits en liqueur. Il arrive que le premier financement provienne, puis s'ensuit celui du Pasa qui a permis pour certains de mettre en place les infrastructures et les équipements. C'est le cas de l'entreprise Agro-Food naturel à Blitta.

Des cheptels plus importants au fil du temps

Le PASA s'est également investi dans l'amélioration de la productivité halieutiques et l'accompagnement du sous-secteur de l'élevage, à travers un appui à l'élevage traditionnel de volailles et de petits ruminants. Des jeunes ayant démarré avec un petit nombre de petits ruminants et de moutons se retrouvent quelques temps après à la tête de cheptels de plus d'une centaine de têtes avec des infrastructures réalisées par le Pasa. D'importants autres moyens techniques et financiers sont mis à la disposition de la jeunesse grâce aux orientations du Chef de l'Etat pour promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes dans plusieurs secteurs d'activités et lutter contre le chômage.

L.R.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE :

Les régions des Savanes et Kara au cœur d'un ambitieux projet

L'Institut africain pour le développement économique et social (Inades-formation) Togo avec l'appui technique et financier de la coopération allemande BMZ et CBM a lancé officiellement les activités du projet « Sécurité Alimentaire Inclusive et Résilience au Togo » (SAIRT) dans les régions de la Kara et des savanes, le 18 novembre 2022.

Exécuté sur une période de 3 ans (mars 2022 à avril 2024), le projet SAIRT a pour objectif de contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie économiques, sociales et sanitaires des producteurs agricoles dont les personnes handicapées des communautés rurales des régions de la Kara et des Savanes au Togo.

Il vise notamment à inclure les personnes handicapées dans les organisations de développement, les systèmes de production agricole améliorée et faciliter leur accès aux

infrastructures sanitaires. Il cible directement 3.075 personnes, dont 750 personnes handicapées, membres de l'Union régionale des organisations paysannes des céréales des Savanes et de la Kara (UROPC), des Associations des personnes handicapées motivées de Tône (APHMOTO), de l'Association des personnes handicapées de la Kozah (APHAK) et indirectement 21.525 personnes.

Le préfet de la Kozah, Col. Bakali Hémou Badibawu a salué l'initiative dont la réalisation répond aux objectifs de développement durable



et s'arrime avec le Plan national de développement (PND) et la feuille de route gouvernementale du Togo en ses axes stratégiques 1 et 2. Il a exhorté les acteurs concernés à mieux saisir leur partition pour parvenir aux résultats probants pour le bonheur de la population à la base.

Le projet vise aussi à améliorer durablement les conditions de vie économique, sociale et sanitaire des producteurs agricoles, en renforçant les systèmes de résilience respec-

teux de l'environnement. Un accent est particulièrement mis sur les personnes handicapées des régions concernées.

Mise en œuvre par des acteurs de développement locaux appuyés par des partenaires, cette action permettra de toucher plus de 3000 personnes.

Le projet de Sécurité alimentaire inclusive et résiliente sera réalisé sur la période 2022-2025.

Hebdomadaire Togoais Satirique d'Informations et d'Analyses

Besoin de **VISIBILITÉ ?**

FAITES-NOUS CONFIANCE !

AGRICULTURE/COTON : Les cotonculteurs face aux difficultés causées par les ravageurs

L'Etat veut rendre le secteur flamboyant

Principale culture de rente exploitée au Togo, le coton contribue fortement au Produit intérieur brute (PIB) sur le plan agricole. Et c'est à raison qu'il fait l'objet d'une attention particulière de la part des autorités d'autant plus qu'il reste une des plus importantes sources de revenus en milieu rural. Ainsi le gouvernement met tout en œuvre pour la diversifier afin de nourrir les ambitions des industries de transformation qui s'installent de plus en plus au mérite de l'amélioration continue du climat des affaires. Pour atteindre les objectifs, le secteur a fait l'objet d'une réorganisation.

En 2009, l'Etat crée la Nouvelle Société cotonnière (NSTC) pour réorganiser et professionnaliser la filière. Recherchant à tout prix de la performance dans la production, l'égrenage, la commercialisation du coton graine et la transformation industrielle, l'Etat ouvre en 2020 les actions de la NSCT au groupe OLAM. Pour la campagne cotonnière 2022-2023, les producteurs sont fortement appuyés à travers deux mesures phares qui portent sur la définition du prix du coton, le maintien de celui des intrants et la mise à disposition des cotonculteurs des semences de meilleures qualités et plus adaptées pour une augmentation des rendements.

Des prix d'achat en hausse pour appuyer les cotonculteurs

S'agissant des prix, la NSTC fixe le prix initial d'achat du coton graine aux producteurs à 300 F CFA le kilogramme de coton graine de premier choix et à 280 F CFA le kilogramme de coton graine de second choix, soit respectivement une hausse de 13% et de 24%, par rapport à la campagne 2021-2022, soit 35 FCFA et 55 FCFA. Par rapport à la campagne précédente, s'agissant du coût de cession des intrants agricoles aux producteurs, la tarification reste globalement inchangée pour cette campagne. L'engrais NPKSB 12-20-18-5-1 est 295 FCFA le kilo, l'engrais urée 46%N

à 27 5 FCFA le kilo, le régulateur de croissance à 2200 FCFA le litre, entre autres. Ces mesures traduisent la volonté d'appuyer et d'encourager les producteurs par rapport aux performances relativement moyennes enregistrées lors des deux dernières campagnes cotonnières. Pour la campagne 2020-2021, la production s'élevait à 67 185 tonnes de coton graine pour 100.050 4 hectares emblavés soit 672 kg/ha. A cause des aléas climatiques et des impacts de la covid-19, il résulte de la campagne agricole 2021-2022 une production de 52000 tonnes de coton graine sur une superficie de 68 708 hectares. Les producteurs regroupés au sein de la Fédération nationale du Groupement des Producteurs de Coton (FNGPC) se sont fixés comme objectif d'atteindre une production de 225 000 tonnes de coton graine pour un rendement de 1.100 kg/ha à l'horizon 2025. Mais ces efforts du gouvernement sont en train d'être affectés par des insectes ravageurs qui sont sans pitié pour les contonculteurs.

Une campagne qui s'annonce compliquée

La campagne s'annonce décevante pour la saison cotonnière au Togo. Tant les producteurs ont dû faire face à une attaque de parasites ravageurs qui ont profondément affecté leurs cultures. Ces acteurs savent que les

volumes de coton à récolter cette saison 2021-2022, vont chuter. Ils s'inquiètent quant à l'attitude à adopter envers leurs créanciers.

Les observateurs avisés indiquent que les pertes en production cotonnière, dues aux ravageurs sont estimées entre 10 et 15%, et sont plus ressenties dans le Nord du pays, notamment dans les régions des Savanes, de la Kara et Centrale. Selon des estimations, non officielles, la production n'atteindra probablement pas les projections de 146 000 tonnes, souhaitées par la Nouvelle Société cotonnière du Togo (NSCT), alors qu'elle était déjà en-deçà des 60 000 tonnes l'année dernière.

Les producteurs face au risque d'impayés

Les producteurs, de leur côté, ne sont certainement pas dans une position idéale, au regard de la fin de parcours de leurs activités. Ils n'entrevoient pas encore de solutions, lorsqu'ils scrutent l'horizon proche, au bout duquel, ils doivent rembourser les «forfaits» perçus auprès de la NSCT ainsi que les prêts contractés auprès d'institutions financières.

« L'heure est grave pour nous ; comment allons-nous pouvoir rembourser nos banques ? », se plaignent des responsables de coopératives dans les régions des Savanes et de la Kara. « Ce sont les attaques des jassids qui



nous ont posé des problèmes, et il faut que la NSCT nous comprennent ; il faudra qu'on s'asseye pour négocier la façon dont il faut rembourser les forfaits, parce que la nouvelle saison est pour demain et il faut reprendre les mêmes procédures », soulignent-ils en faisant savoir que « les banques ou institutions de crédit doivent, elles aussi comprendre notre situation qui ne provient pas de nous ».

La réalité est que la chute de la récolte se confirme. Ce qui signifie que certains producteurs seront dans l'impossibilité de rembourser leurs crédits souscrits pour la campagne, et qu'ils auront tout autant de difficulté à obtenir de nouveaux prêts.

Crise des attaques parasitaires

Au Togo, les infestations parasitaires constatées au mois de septembre 2022, ont été dominées par les piqueurs suceurs, notamment les jassids qui ravagent les cultures cotonnières. De fortes infestations sont observées avec des dégâts considé-

rables dans l'ensemble des pays. Plusieurs pays de la région Ouest-africaine sont également victimes du Jassid. « Exceptés le Bénin, le Cameroun et le Tchad, des pays comme le Burkina, la Côte-d'Ivoire, le Sénégal, sont durement touchés et les pertes de productions sont importantes. Vous avez des producteurs qui n'auront rien. Il y en a même qui, face à l'impuissance, ont abandonné les champs », a révélé Kodjané Ndiame, le Président en exercice du Programme régional de production intégrée du coton en Afrique (PR-PICA).

Comme on peut le constater, les contonculteurs sont confrontés à beaucoup de difficultés sur le terrain qui risquent d'entamer les efforts fournis par les autorités du pays. Il est indispensable de prendre des dispositions pour venir à bout de ses attaques parasitaires contre les plantations du coton.

A.I.

INSÉCURITÉ

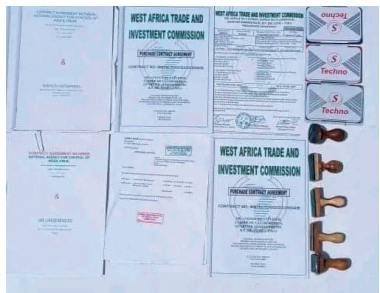
La police nationale met la main sur deux cybercriminels

À travers sa page Facebook, la police nationale a informé avoir mis la main sur deux cybercriminels. Selon notre source, ces individus mal intentionnés ont voulu arnaquer un responsable d'entreprise espagnole spécialisée dans la fourniture d'instruments de musique située à Madrid.

Lisez intégralement le texte de la police

DEUX (02) CYBERCRIMINELS DANS LES MAILLES DE LA POLICE

La Police Nationale a mis la main sur un groupe de deux (02) individus membres d'un réseau de cybercriminels spécialisé dans l'hameçonnage. La victime est une entreprise espagnole spécialisée dans la fourniture d'instruments de musique située à Madrid. Le responsable de cette entreprise a été invité à Lomé pour la conclusion d'un important contrat de fourniture d'instruments de musique avec une société fictive dénommée << WEST AFRICA TRADE INVESTMENT COMMISSION » installée au Togo. L'arnaque consistait dans un premier temps à accueillir cet espagnol à l'aéroport de Lomé puis le conduire dans un hôtel de la place où ses partenaires, qui ne sont autre que des escrocs lui avaient réservé une chambre. Le contrat devrait enfin être conclu dans un faux cabinet d'avocat aménagé par ces derniers pour leur forfait avant de rompre tout contact



avec leur victime. Saisie, la Brigade de Recherche et d'Investigation de la Direction Générale de la Police Nationale a mis en place un dispositif de surveillance à l'aéroport qui a permis d'identifier et d'interpeller deux suspects. Il s'agit des nommés OKEY, âgé de 51 ans, de nationalité nigériane et MOUSSA, âgé de 36 ans, de nationalité togolaise, tous deux demeurant à Lomé. Interrogés, ces suspects sont passés aux aveux. Ils ont ainsi reconnu être membres d'un groupe de cyber escrocs dont le leader serait un certain IKE. Ils reconnaissent avoir contacté l'en-

treprise espagnole par internet en se faisant passer pour une importante société dénommée << WEST AFRICA TRADE AND INVESTMENT COMMISSION ». Ils lui ont fait croire que leur société basée au Togo, serait intéressée par la commande d'une énorme quantité d'instruments de musique. Le but de ces manœuvres était en réalité, de soutirer la somme de 7000 dollars US, soit environ 5 millions de francs CFA à la victime en lui faisant croire qu'il s'agit de frais de commission à payer à la structure qui les a mis en contact. Ils reconnaissent par ailleurs être à leur énième opération d'escroquerie.

Les nommés OKEY et MOUSSA seront présentés au Procureur de la République près le parquet de Lomé pour répondre de leurs actes. L'enquête se poursuit pour interpellier le nommé Richard IKENNA UKWENI en fuite. Toute personne en possession d'informations le concernant est priée de se rapprocher du service de police le plus proche, ou d'appeler sur le numéro de téléphone suivant: (+228) 70 58 50 15.

La Police Nationale invite les internautes à plus de vigilance lorsqu'ils reçoivent des courriels leur proposant des marchés en ligne. Ils pourront éventuellement s'adresser aux organismes étatiques avant toute transaction financière. tout transfert de données personnelles ou voyage d'affaires.

Police nationale togolaise.

RISQUES D'INONDATION

Des ouvrages pour renforcer la résilience des populations

Depuis plus d'une décennie, le Togo enregistre régulièrement des inondations. Face à de tels phénomènes météorologiques qui créent souvent des situations urgentes à gérer, le gouvernement togolais s'efforce de consolider la résilience des populations. De nombreux ouvrages d'assainissement sont ainsi construits pour surmonter les risques d'inondation. C'est dans ce cadre que plusieurs bassins de rétention d'eau, des voiries et réseaux divers (VRD) ont vu le jour à Lomé et à l'intérieur du pays.

Dans la ville de Lomé et de ses banlieues, de nombreux ouvrages d'assainissement couplés de travaux de drainage des eaux pluviales ont été construits pour renforcer la résilience des populations en période d'inondation. On en dénombre à plusieurs endroits notamment à Agbalépédogan, Agbalépédo, Agoè, Adjidoadin, Avedji et Gblinkomé. Des bassins de rétention d'eau ont été également construits à Ségbé et à Adidogomé annexés au projet de réalisation de la route Lomé-Kpalimé pour un montant global de près de deux cents (200) milliards de francs CFA.

La construction, grâce à la deuxième phase du Projet d'aménagement urbain au Togo (PAUT II), d'un 4ème lac d'une surface de 40 ha prolonge le système lagunaire de Lomé et permet d'évacuer les eaux.

Ont été également aménagés, les bassins de rétention d'eau à l'intérieur du pays. Des Voiries et réseaux

divers (VRD) ont été construits à Kpalimé, Tsévié, Atakpamé, Notsé, Blitta, Bafilo, Kara et Dapaong. Toutes ces réalisations contribuent à renforcer la résilience des populations face aux risques d'inondations.

Dans toutes ces localités, des caniveaux sont curés et le réseau de drainage des eaux pluviales réhabilités chaque année.

Ces réalisations ont pour finalité, un aménagement urbain plus efficace, la suppression des risques d'inondations et la disparition des zones non drainées dans les quartiers entravant la mobilité des personnes et des biens avec la détérioration de la voirie. Avec ces divers ouvrages réalisés dans la capitale et dans les villes intérieures le système de drainage des eaux pluviales s'est considérablement amélioré.

L.R.

C'est
Reparti!

30 Nov.
18 Déc.
2022

17^{ème}
Foire
Internationale de
LOME

Foire de toutes les opportunités

7 BONNES RAISONS DE PARTICIPER À LA FOIRE INTERNATIONALE DE LOMÉ

- Rencontrer de nouveaux partenaires
- Promouvoir vos produits et services
- Développer votre image de marque et accroître votre notoriété publique
- Accéder à un marché international
- Trouver des opportunités d'investissement
- Permettre aux pays africains de montrer leurs richesses
- Participer au développement du Togo, de la CEDEAO et de l'Afrique



CETEF-LOME
+228 91 20 70 70 / 99 20 70 70
www.cetef.tg



Activité sous strict respect des mesures barrières au Covid 19

17e Foire internationale de Lomé : pas de vente ambulante, met en garde le CETEF



Dans un communiqué rendu public, vendredi 18 novembre 2022, la direction du Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF), a strictement interdit, la vente ambulante sur le site devant abriter la 17ème Foire internationale de Lomé. « Chaque exposant...

Dans un communiqué rendu public, vendredi 18 novembre 2022, la direction du Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF), a strictement interdit, la vente ambulante sur le site devant abriter la 17ème Foire internationale de Lomé.

« Chaque exposant est tenu de

vendre et promouvoir ses produits exclusivement dans son stand, sous peine d'être exclu de la foire », précise la note.

Il sied de souligner que cette foire est prévue pour du 30 novembre au 18 décembre prochain.

Tout peut se faire en ligne

30 Nov 18 Déc. 2022 **17e Foire LOMÉ**
Foire de toutes les opportunités

LA FOIRE EN MAIN!

APPLICATION FOIRE TOGO 2000

Listes des exposants - Promotions
Jeux-concours - Programmes des activités
Achat de Ticket d'entrée via
Moov Money Flooz et T-Money

Télécharger sur

Google Play

Infoline et Publicités
98561901
90283064

« Compétitivité des biens et services pour la relance de l'économie en période post covid-19 ». C'est le thème de cette 17e Foire internationale de Lomé prévue du 30 novembre au 18 décembre prochain. Cette édition se veut une réussite totale, raison pour laquelle, les organisateurs mettent le paquet à tous les niveaux, surtout sur le plan numérique. Selon les informations, une plateforme digitale est mise en place pour faciliter les ventes à cette manifestation foraine. Il s'agit de l'application : « FOIRE TOGO 2000 », qui s'adresse aux futurs

visiteurs, qui peuvent déjà planifier leur visite à la foire en consultant depuis chez eux la liste des exposants, effectuer une visite guidée virtuelle et découvrir les promotions, consulter le programme des activités, etc. Aussi, les visiteurs peuvent gagner des tickets d'entrée, des badges d'accès et pass pour la nuit de la foire en téléchargeant et en faisant télécharger l'application par des proches et amis. Le meilleur parrain recevra un super prix de surprise. La e-boutique sera disponible sur l'application et mettra beaucoup plus en lumière les différents produits. D'après Yakpey Comlan Nomadoli,

DG par Intérim de la Foire de Lomé, la foire se digitalise. « La réservation des stands et l'achat des tickets se feront par Tmoney ou Flooz avec l'application WhatsApp en 3 clics ! Depuis votre lit, vous pouvez donc acheter votre ticket et entrer librement sur le site des expositions. Il suffit après d'imprimer le code QR ou l'avoir sur son mobile pour favoriser le scan à l'entrée. L'autre option est de se rendre dans un terminal de distribution de tickets sur l'esplanade des expositions qui sont là pour générer automatiquement des tickets », a-t-il indiqué.

Courtes contre la montre

Redynamisation des opérations de police

Treize pays de la sous-région se sont retrouvés la semaine dernière à Lomé pour le compte de la réunion du sous-comité technique Formation et Opérations du Comité des Chefs de Police d'Afrique de l'Ouest (CCPAO). Au cours de cette rencontre dirigée par le Col. Yaovi OPKAOUL, Directeur Général de la Police Nationale, les participants ont examinés les tendances de la criminalité en Afrique de l'Ouest. L'analyse de l'environnement sécuritaire fait ressortir la prolifération du crime organisé et le terrorisme dans l'espace communautaire. Les pays se sont accordés sur la nécessité d'accroître la coopération, de renforcer la formation et de redynamiser les opérations de police dans la région. Plusieurs recommandations pertinentes sont sorties de cette rencontre, et les pays ont le regard tourné vers les décisions et les résolutions de la prochaine assemblée Générale du CCPAO, prévue pour l'année prochaine.

Des microfinances disparaissent dans la nature

Plusieurs sociétés de micro-finances ayant collecté des dizaines de millions de fcfa des clients en fuite. Il s'agirait des micro-finances «Grâce divine» à Avédji et MUSED à Adidogomé. Les numéros des collecteurs et des responsables sont inaccessibles et les portes des agences fermées. Le patron de la micro-finance «Grâce divine» Florent Kokou Afanvi est porté disparu et sa grosse 4x4 invisible dans le quartier. Le siège social à Zanguera est désert puisque fermé. Et pourtant cette société est enregistrée légalement depuis juillet 2021. Les clients inconsolables risquent d'avoir des AVC en cette fin d'année. Comment l'État fait-il pour donner des agréments à de telles structures qui sévissent dans le pays. Ces cas ne sont pas les premiers. D'autres avaient existé avec les mêmes méthodes d'escroquerie. Or il existe des micros-finances plus structurées et qui défient le temps. Pourquoi les clients ne se tournent-ils pas vers celles-là et font plutôt confiance à des sociétés dont les sièges c'est souvent une pièce délavée dans le quartier ?

Une enquête post-censitaire annoncée

Après la phase de dénombrement proprement dite du cinquième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5) qui s'est achevée le 16 novembre dernier, le Togo s'apprête à passer à celle de l'enquête post-censitaire. L'opération qui permettra de vérifier la qualité du décompte effectué pendant un peu plus de quatre semaines sur le territoire et l'exactitude des données recueillies, "sera réalisée dans les prochains jours", a annoncé le gouvernement, via un message de remerciements aux populations. Si elle mobilisera à nouveau plusieurs équipes sur le terrain, l'activité ne concernera spécifiquement que quelques localités tirées au hasard. Les populations sont donc invitées à collaborer de nouveau avec l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (IN-SEED). Pour rappel, l'enquête post-censitaire est l'une des dernières étapes dans le processus de recensement général. Sa réalisation balaie la voix à la compilation des différentes données obtenues par les équipes de recensement.

LE MAGNAN LIBÉRÉ



Récépissé N°0302/17/11/06/HAAC
Casier N°35MJ BP: 81213 Lomé | Mail : iabasse@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Abass ISSAKA | +228 90 16 49 87 | 90 85 85 22

RESPONSABLE COMMERCIAL
Niema KANGNIGA | +228 91 77 16 31

INFOGRAPHIE
LA KOM Sarl U | +228 91 08 91 02

IMPRIMERIE
Rad Graphic Sarl U
2 000 exemplaires

TRAGIQUE ACCIDENT DE LA CIRCULATION À DÉCKON : Un (01) mort et des blessés La police fait le point

Hier mardi un grave accident de circulation a eu lieu dans la matinée. Dans une note d'information, la police fait le constat :

Ce jour, 22 novembre 2022, aux environs de 05heures, un accident mortel de la circulation routière est survenu à Deckon, au carrefour formé par le boulevard du 13 janvier et la rue de France.

En effet, une camionnette ayant à son bord cinq (05) personnes et des bidons d'huile rouge, roulant à vive allure sur la rue de France et arrivée au carrefour précité, a percuté violemment le flanc gauche vers l'arrière du bastion de la Police Nationale qui circulait sur la portion Sud du boulevard du 13 janvier dans le sens Ouest-Est. Le constat a été régulièrement fait pour établir les responsabilités.

Bilan:

- un (01) mort sur le lieu de l'accident et quatre (04) blessés évacués par les sapeurs pompiers à l'hôpital pour les soins.

- soixante dix-neuf (79) bidons d'huile rouge endommagés et des dégâts matériels importants sur les deux engins.

Le même cas d'accident de la circulation routière a fait l'objet de publication de faux bilan et d'information sur les réseaux sociaux

Une équipe de la Division des services techniques de la mairie du Golfe-4 et son maire, Jean-Pierre Fabre était sur place afin de se charger du nettoyage de la voie.

Les témoins de l'accident précisent que le blindé venant du sens de la BTCI aurait violé le feu rouge et n'a pas pu éviter le bus de 15 places qui se trouvait déjà au milieu de la route au niveau de l'ancienne direction de Moov.

L'inévitable collusion aurait projeté l'apprenti chauffeur assis au côté non chauffeur du bus et il s'est cogné contre la route. Il a rendu l'âme sur le champ. La violence du choc a causé de grave blessure à un autre jeune qui a également rendu l'âme quelques minutes après.

Un accident de trop

« Le conducteur de la voiture blindée roulait à vive allure. En plus il a violé les feux tricolores et est venu cogner violemment le bus par le côté non



chauffeur », soutiennent plusieurs témoins sur place auprès de nos confrères de Leneutre.

Le bus de 15 places transportait des bidons d'huile rouge en direction d'Attikpodji (Grand marché de Lomé). Ces marchandises se sont renversées sur la route à la suite de l'accident.

Le conducteur est grièvement blessé ainsi qu'une dame qui allaitait son enfant. Si le nourrisson est sain et sauf, les personnes blessées ont été conduites à l'hôpital pour des soins après le constat d'usage de la police. Au Togo, durant les 6 premiers mois de l'année 2022, 3818 cas d'accidents ont été enregistrés. Des drames ayant causé la mort de 347 personnes et ont fait 4 863 blessés

« J'étais sortie comme d'habitude pour venir vendre ici. Je me suis installée et je priais pour que les gens viennent payer pour moi. Quelques minutes après, j'ai vu cette voiture de couleur blanche qui venait d'agoë pour aller à Attikpodji. Sincèrement parlant, le conducteur était déjà arrivé au milieu de la route pour traverser. Le conducteur de la voiture blindée qui roulait à vive allure est venu le cogné gravement par le côté non chauffeur. S'il ne roulait pas à vive allure, ça ne serait pas très grave ça. En plus il a violé les feux tricolores. Je me demandais, il allait où comme ça ? Mais vous savez, il ne savait même pas qu'il a tué quelqu'un hein... C'était une dame qui criait, vous avez tué

quelqu'un, vous avez tué quelqu'un. C'est en ce moment qu'il a ralenti non loin de l'autre feux tricolores » a révélé la dame à nos confrères du site d'information leneutre.info Par ailleurs, le conducteur de voiture transportant l'huile rouge est blessé ainsi qu'une dame dans la voiture. Sauf l'enfant de la dame est sorti indemne. Les deux jeunes garçons qui étaient dans le véhicule ont rendu l'âme sur le champ. Notons que les accidents de circulation deviennent très fréquents. Prudence sur les routes surtout en ces derniers jours de fin d'année.

T.B.

MODERNISATION DE LA JUSTICE : Trois ans après, le bilan

En 2019, le gouvernement togolais a enclenché le processus de modernisation de la justice en faveur des droits et devoirs de tous les citoyens. Trois ans plus après, le ministre de la justice et garde des sceaux, Puis Kokouvi Agbetomey présente les résultats.

Face à la presse le 10 novembre dernier, et en présence du président de la Cour suprême, Abdoulaye Yaya, le ministre Pius Agbetomey a notifié deux types de juridictions, notamment les juridictions de droit commun et les juridictions spécialisées. Cette démarche rentre en conformité avec le projet gouvernemental instauré par la loi n° 2019-015 du 30 octobre 2019 portant Code de l'organisation judiciaire (COJ) du Togo.

Révolution judiciaire

Le nouveau texte qui abroge l'ordonnance du 7 septembre 1978 opère une restructuration totale des juridictions du premier degré et des changements significatifs au second degré.

En effet, depuis quelques semaines, un chamboulement s'opère dans l'appareil judiciaire togolaise en vue de modifier la carte judiciaire du pays dont les juridictions sont jugées trop lourdes et des textes obsolètes.

Au nombre des facteurs qui motivent ce changement de la carte organisationnelle judiciaire, le garde des Sceaux a indiqué d'une part, l'idée d'une réforme de la justice en tenant compte de l'harmonisation de la législation, dont plusieurs textes sont devenus obsolètes et d'autre part les orientations de la nouvelle feuille de route 2020-2025 du gouvernement qui induisent une amélioration de l'efficacité du système judiciaire. Parmi les innovations effectuées dans

la justice Togolaise au cours des trois dernières années, Pius Agbetomey énumère, " l'apparition des tribunaux criminels, qui n'existaient pas jusqu'alors, qui sont introduits dans le respect du double de degré de juridiction, et les juges d'application des peines (juridictions spécialisées, ndlr). L'autre nouveauté, précise le magistrat, c'est qu'au niveau des tribunaux de grande instance, on retrouve des chambres administratives qui n'existaient pas avant ; car la justice administrative n'était seulement assurée que par une chambre administrative au niveau de la cour d'appel ".

Nécessité de renverser l'ordre habituel des choses

Les réformes de l'organisation judiciaire au Togo impulsent une nette progression et une prise en compte concrète des exigences nouvelles de l'univers professionnel de la justice au Togo. Toutefois le chantier demeure immense avec l'insuffisance de ressources humaines.

Par ailleurs, l'annonce du ministre, au terme de la conférence de presse, d'organiser des recrutements et des formations de magistrats et greffiers vient à point nommé. L'objectif est de faire respecter les principes définis dans la loi du 30 octobre 2019 et contribuer à la fin de la complaisance et du laisser-aller en faveur de l'impartialité pour " une justice efficace au service des citoyens ".

M.B.

JUSTICE

Double prestation de serment de magistrats à la cour suprême du Togo

Le Président de la Cour Suprême du Togo, M Yaya Bawa Abdoulaye a reçu le Vendredi 18 novembre 2022 une double prestation de serment de magistrats.

Les récipiendaires ont juré de bien et fidèlement remplir leurs fonctions dans le respect de la constitution, d'assumer sans défaillance les devoirs qu'elles leur imposent et de garder le secret des délibérations. Ils venaient d'être nommés, le 17 octobre dernier, par décret du Président de la République pris en conseil des ministres, comme Procureur général près la Cour Suprême du Togo pour madame Justine Mawulawoè Azanledji- Ahadji et conseillers à la chambre judiciaire de la Cour pour Messieurs Amévo Kokuvi Nutifafato Moti et Idrissou Sahidou TCHAGBA. Pour M Kouto-Naoto Tchontchoko, il est nommé avocat général près la Cour. Les cérémonies se sont déroulées à la salle d'audience de la Cour, pour la circonstance, archi-comble des présidents et représentants des institutions de la République, du Garde des Sceaux, ministre de la Justice et de la Législation, M Puis Kokouvi Agbetomey, du procureur général près la Cour Suprême du Bénin, M Onésime Madodé accompagné du premier avocat général près cette cour, des hauts magistrats du Togo, des chefs des cours et Tribunaux, des responsables des différentes corpora-

tions du corps judiciaire ainsi que des parents et amis des récipiendaires. Il y avait également dans la salle des têtes couronnées et des curieux. Recevant d'abord le serment de madame Azanledji, première femme à être nommée procureur général près la Cour Suprême du Togo, le président Yaya a résumé le curriculum vitæ de celle-ci et qui révèle une expérience avérée et un parchemin assez dodu. Il a salué la perspicacité de l'impétrante, ajoutant que sa rigueur fait d'elle une femme qui n'a pas de copain, mais des amis dans le travail. Pour M Yaya, la nomination de madame Azanledji à ce poste, loin d'être une erreur ou une usurpation, participe de sa reconnaissance et de son mérite. Il a, dans ce sens, remercié le Garde des Sceaux, ministre de la Justice pour l'avoir proposée à la plus haute autorité sollicitant que les remerciements parviennent cette autorité.

Avant de la renvoyer à l'exercice de ses fonctions, le Président Yaya l'a félicitée et lui a souhaité une bonne carrière.

Il l'a ensuite installée à son bureau avant d'ouvrir la seconde audience pour recevoir les serments des autres

magistrats, cette fois-ci, avec madame Justine Mawulawoè Azanledji, nouveau procureur général dans le box du ministère public pour son réquisitoire.

Après avoir présenté les curricula-vitæ des trois récipiendaires, madame Azanledji leur a demandé de bien lire et s'approprier la directive sur l'éthique et la déontologie des magistrats élaborée et vulgarisée par le Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM).

À ceux-ci, comme l'ensemble des acteurs de la justice, le Président Yaya Abdoulaye a prodigué d'utiles conseils et rappelant que la justice est un attribut de Dieu, il a affirmé qu'après la cour suprême, il n'y a que Dieu pour sauver la justice. Il a alors mis les récipiendaires en garde contre les probables dérives et dérapages. Pour finir, Monsieur Yaya leur a présenté ses félicitations et leur a souhaité bonne prestation à la plus haute juridiction du Togo en matières judiciaire et administrative.

Accompagné du nouveau procureur général, du président de la chambre judiciaire et du secrétaire général de la Cour, Président Yaya a également installé chacun à son bureau.

Source : Service communication de la cour suprême du Togo

MINUSMA : Malgré la Démission des pays, le Togo maintient son engagement

En août 2022, une quinzaine de pays avaient fait part à l'ONU de leurs inquiétudes quant à la poursuite de leur engagement pour la mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma). Depuis, l'on assiste à des retraits en cascade motivés notamment par l'insécurité à laquelle font face leurs troupes pour les uns et la dégradation des relations avec le Mali pour les autres. Avec l'envoi de son 10ème bataillon au Mali, le Togo confirme son soutien à la mission.

Nouveau bataillon togolais au Mali

La relève du 09ème bataillon togolais MINUSMA a commencé le dimanche 20 novembre 2022 laissant place au 10ème qui est constitué de 72 éléments précurseurs. 35 médecins et infirmiers de l'hôpital niveau 2 et 37 du bataillon officiers, sous-officiers et militaires composent le contingent togolais qui a quitté Lomé pour Bamako dimanche dernier pour une mission d'un an.

Après 4 mois de mise en condition opérationnelle au Centre d'entraînement aux opérations de maintien de la paix (CEOMP) dans plusieurs modules, ces hommes et femmes ont acquis des rudiments nécessaires pour accomplir efficacement leur mission. Une mission qui consiste au maintien de la paix dans ce pays confronté à la menace terroriste et à l'extrémisme violent.

Le 5 novembre dernier, le chef d'état-major général adjoint des forces armées togolaises (FAT), Col Apedo Kodjo EKPE, s'est entretenu avec le 10ème bataillon au CEOMP. Entretien au cours duquel il est rappelé à l'ensemble du bataillon, les consignes générales et les enseignements qu'ils ont acquis durant leur phase de formation et aussi, les valeurs de cohésion, d'efficacité, de discipline, de courage et du sens du devoir accompli, qui devront prévaloir en leur sein, durant leur séjour au Mali.

Il ressort par le déploiement de ce nouveau bataillon à la mission du Mali, que le Togo réitère son engagement à son voisin de la CEDEAO en dépit des multiples attaques contre ses éléments et alors que plusieurs pays annoncent leur démission.

Selon un rapport de la mission publiée en décembre 2020, le Togo est le 7ème pays contributeur en militaires de la mission avec 932 militaires et le 2ème contributeur en police avec 304 de ces policiers.

Désengagement des pays

Ce fut la France, principale puissance intervenant militairement au Mali notamment via les soldats de la force Barkhane qui a ouvert le bal du retrait. Après une première annonce en septembre 2021, le pays avait décidé en février de retirer ses troupes et les derniers militaires français ont quitté le Mali cet été, après près d'une décennie d'intervention en raison des détériorations de leurs relations diplomatiques.

En l'espace de quelques mois, six autres pays ont décidé de l'arrêt ou de la suspension de la participation de leurs soldats à cette mission de

l'ONU au Mali.

Il s'agit de la Suède, le Salvador, le Bénin et l'Egypte, le Royaume-Uni, la Côte d'Ivoire la semaine dernière et lundi dernier, l'Allemagne ont annoncé leur départ, avec des raisons différentes.

En mars, le gouvernement suédois a annoncé, que le pays mettrait fin à sa mission militaire au Mali en 2023, un an plus tôt que prévu en avançant le changement des conditions dans lesquelles ses soldats ont travaillé.

Environ deux mois plus tard, le Bénin avait exprimé le besoin de rappeler ses troupes en vue de renforcer sa sécurité intérieure après des attaques à la frontière avec le Burkina Faso. Ce sont ainsi 456 éléments béninois de la Minusma qui rentreront progressivement dans leur pays avant novembre 2023.

Pour l'Egypte, sa décision en août 2022 de se retirer temporairement des forces des Nations Unies correspond aux multiples attaques contre ces soldats.

Au mois de novembre 2022, trois nations ont planifié leur retrait : le 14 novembre pour le Royaume-Uni prétextant que les autorités maliennes ont recours aux mercenaires russes de Wagner malgré les dénégations de la transition malienne. Dans un courrier adressé aux Nations unies, le 11 novembre dernier, Abidjan a notifié le retrait de son contingent (900 casques bleus) au sein des casques bleus de l'ONU d'ici août 2023 sans être relevés.

Le pays y rappelle qu'il reste engagé au service de la paix et est "disposé à redéployer les contingents retirés du Mali, dans les autres missions onusiennes de maintien de la paix". Si la lettre ne donne pas les raisons de ce retrait progressif, les esprits avisés estiment qu'il relève des relations diplomatiques dégradées entre le Mali et la Côte d'Ivoire en raison de l'affaire dite des « 49 militaires », arrêtés et placés aux arrêts à Bamako le 10 juillet 2022.

Selon l'agence de presse AFP (Agence France Presse), "les soldats allemands doivent mettre fin à leur engagement dans l'opération des casques bleus de l'ONU Minusma au plus tard fin 2023". D'après ces informations, cette décision, qui fait l'objet d'un accord de principe au sein du gouvernement allemand, devrait être annoncée officiellement ce mardi selon la source gouvernementale allemande citée par AFP.

Pour rappel, la MINUSMA qui compte environ 12 000 soldats, est la mission de maintien de la paix de l'ONU ayant subi le plus de pertes humaines.

EDUCATION : Des DRE en guerre contre l'alcoolisme et l'absentéisme des chefs d'établissement et enseignants

Les chefs d'établissement et enseignants qui s'adonnent abusivement à l'alcool aux heures de service sont dans les collimateurs des directeurs régionaux de l'éducation.



Depuis quelques jours, des notes de service tombent tour à tour des directions régionales de l'éducation dénonçant cette situation peu honorable pour le secteur et réclamant la liste des concernés pour des suites appropriées.

En lisant de très près les notes de service, tout indique que le phénomène est constaté dans presque toutes les régions éducatives du Togo.

Au moment où nous rédigeons ces lignes, ce sont les directeurs régionaux de l'éducation de la centrale, Kara et plateaux ouest qui ont sorti des notes de service à cet effet.

<< Il m'a été donné de constater que certains chefs d'établissement et enseignants se livrent abusivement à l'alcool aux heures de service et perdent toutes les compétences nécessaires pour exercer la fonction enseignante ou d'administrer un établissement scolaire >> peut-on lire

dans les notes de service.

Je demande aux chefs d'inspection de prendre toutes les dispositions, chacun en ce qui le concerne, pour me faire parvenir au plus tard le vendredi 26 novembre 2022 à 17 heures 30 minutes, la liste avec les coordonnées des chefs d'établissement et enseignants qui s'adonnent abusivement à l'alcool >> poursuivent-ils dans leurs notes de service.

par la même occasion, ils s'insurgent contre l'absentéisme régulier sans autorisation préalable de tous les chefs d'établissement et enseignants de leurs postes et réclament également dans les mêmes délais, la liste et les coordonnées des concernés.

Qu'est-ce qui peut justifier ces derniers moments, l'abus de l'alcool aux heures de service dans la fonction publique en général et l'enseignement en particulier ? A en croire les informations glanées çà et là dans les

autres ministères, le phénomène ne toucherait pas seulement le département de l'éducation.

La même situation s'observe également dans les autres départements ministériels et leurs services déconcentrés.

Le phénomène ne serait pas nouveau dans l'éducation car, en son temps, le ministre Manganawé Badjam Florent avait qualifié des enseignants de visiteurs réguliers de rideaux blancs.

Si l'absentéisme chronique au poste peut avoir une explication « difficilement tolérable » et donc répréhensible, la prise abusive de l'alcool aux heures de service dans les rangs des faiseurs d'hommes de la cité reste une problématique sérieuse à diagnostiquer et à combattre sur tous plans pour l'honneur du système éducatif et le bonheur des apprenants.

Selon une enquête menée par l'Alliance nationale des consommateurs et de l'environnement au Togo auprès de 500 jeunes de 12 à 24 ans, une majorité d'entre-eux consomment de l'alcool et près de 20% se droguent.

64,11% des sondés reconnaissent boire régulièrement de l'alcool, 17,94% prendre de la drogue et 8,27% fumer des cigarettes.

S'agissant des stupéfiants, il s'agit principalement de cannabis et de Tramadol. Mais 17,4% assurent consommer aussi de la cocaïne. Ce qui paraît très surprenant compte-tenu du prix du gramme sur le marché.

Le Togo dispose d'un plan national de lutte contre la drogue pour la période 2020-2024 dont le budget est de 21 millions de dollars.

AGOÈ-NYIVÉ 1 : La mairie demande aux usagers de libérer ces voies pour cette raison



Dans le cadre de la mise en œuvre des projets de désencombrement et d'assainissement des alentours du marché Assiyé, il est prévu des aménagements de certaines voies pour plus d'accessibilité et de mobilité.

Il s'agit des voies carrefour Oando Assiyé-carrefour Blue et Cap fiovi

Assiyé à la Poste Fiovi.

A cet effet, dans un communiqué signé en date du 21 novembre 2022, du maire de la commune d'Agoè-Nyivé 1, M. Akoété Adanbounou, « il est demandé aux usagers de ces voies en l'occurrence les exposants le long des clôtures Sud et Est du marché Assiyé de libérer les voies au plus tard

le mercredi 23 novembre 2022 afin de permettre le démarrage des travaux le jeudi 24 novembre 2022 ».

Par ailleurs, indique le communiqué, le maire invite toutes les populations concernées à faire preuve de civisme et de compréhension en libérant ces emprises de voies pour une bonne exécution des travaux.



TOGOCOM SIGNE UN PARTENARIAT OFFICIEL AVEC LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA MODE AU TOGO (FIMO228)

Lomé (Togo), le 17 Novembre 2022 – TOGOCOM, Le premier opérateur global qui avance pour vous, a le plaisir d'annoncer officiellement son partenariat, avec le Festival International de la Mode au Togo (FIMO228). L'occasion pour TOGOCOM de réaffirmer une fois encore son soutien et son engagement pour la culture Togolaise. Ce partenariat, entre TOGOCOM et le FIMO228, confère à TOGOCOM pour une durée de trois ans, la nouvelle appellation de FIMO228 qui devient « TOGOCOM FIMO 228 & TOGOCOM Lomé Men's Fashion week.

Conscient du rôle primordial de la culture dans l'épanouissement et le développement du TOGO, TOGOCOM met une priorité particulière dans l'accompagnement et le suivi de projets culturels à fort impact pour la promotion des acteurs culturels locaux et le rayonnement du TOGO. Cela se concrétise par le soutien aux fêtes traditionnelles dans les différentes régions, ainsi que l'accompagnement des concerts et festivals organisés sur l'ensemble du territoire national, notamment, le Festival International de la Mode (FIMO228) qui a une portée internationale depuis bientôt une décennie.

Depuis 2019, TOGOCOM, accompagne le FIMO228 en tant que sponsor officiel en s'alignant sur le même objectif socioculturel, celui de contribuer à l'épanouissement et au développement culturel du TOGO.

TOGOCOM, renforce officiellement aujourd'hui cette collaboration, en devenant le sponsor officiel du Festival International de la Mode au Togo (FIMO228) qui devient TOGOCOM FIMO228. Ce nouveau partenariat qui scelle l'émulation d'un réseau d'échange et de collaboration pérenne entre les créateurs en Afrique dans l'optique de former les jeunes créateurs ou aspirants créateurs à l'entrepreneuriat de la mode et de promouvoir le talent des jeunes créateurs et mannequins, et de lutter contre la précarité.

Le TOGOCOM FIMO228 est un cadre de réflexion et d'échange de compétences autour de la mode pour une Afrique intégrée, développée et épanouie, qui ambitionne de faire de Lomé, la capitale de la mode africaine et une plateforme par excellence. Bâtie sur la créativité et l'innovation, le FIMO offre aux créateurs et aux mannequins des possibilités d'innovation et de développement à travers l'accès à un marché d'exposition et de commercialisation de leurs produits.

Pour Monsieur Jacques Logoh, Promoteur du TOGOCOM FIMO228 : « Nous remercions TOGOCOM pour sa confiance renouvelée depuis maintenant plus de 3 ans. Ce nouveau partenariat vient à point nommé pour la célébration de notre 10^{ème} anniversaire que nous voulons fêter en grande pompe et grâce au soutien de notre partenaire TOGOCOM, nous pourrions voir nos ambitions à la hausse et introduire de nombreuses innovations que nous ne tarderons pas de vous révéler très prochainement ».

Pour Monsieur Tarik Boudiaf, Directeur Général par intérim : « À travers le TOGOCOM FIMO 228 & TOGOCOM Lomé Men's Fashion week, TOGOCOM réitère son engagement aux côtés de la culture togolaise pour la promotion des créateurs Togolais. Faire avancer la culture Togolaise nous tient à cœur. »



Précurseur de la technologie 5G au Togo et dans la sous-région, TOGOCOM est le leader du marché Togolais des télécommunications. Fruit du regroupement de TOGO TELECOM et de TOGOCEL, TOGOCOM a pour ambition de devenir le champion de la qualité de service aux meilleurs standards internationaux. Son histoire est celle d'un opérateur qui a grandi main dans la main avec l'ensemble des togolais. De la fourniture des premiers services de communication, à la fibre, en passant par les transactions financières via le mobile, le but a toujours été d'accompagner tout un chacun dans un univers technologique qui évolue sans cesse

Place de la Réconciliation – (Quartier Atchanté)
Boîte postale : 333 – Lomé – Togo

Téléphone : +228 22 53 44 01
E-mail : spdggt@togotelecom.tg
Site web : togocom.tg

Avancer. Pour vous. Pour Tous.

